

# Aides aux projets de méthanisation (études et travaux)

**Objet** Les projets de méthanisation sont complexes et possèdent chacun des caractéristiques propres.

Pour s'assurer d'un développement raisonné de la méthanisation dans le Département et pour éviter des éventuels écueils, la systématisation de ces études est nécessaire.

Les projets à forte vocation agricole peuvent obtenir une subvention pour les travaux.

---

**Bénéficiaires** Agriculteurs ou groupement d'agriculteurs.

---

**Conditions d'octroi** Étude de faisabilité d'un projet de méthanisation dans le Département.

Les 4 règles suivantes s'appliquent pour financer les travaux des seuls projets de méthanisation à forte vocation agricole :

1. La part des produits issus de l'agriculteur devra excéder 70 % du méthane total produit (hors culture énergétique principale mais y compris inter-cultures, les menues pailles, les pailles et les déchets végétaux).
2. La part des cultures « énergétiques » principale ne devra pas excéder 5 % du méthane total produit.
3. Le capital de la société porteuse est détenu majoritairement par les agriculteurs (> 50 %).
4. L'épandage du digestat devra se faire à plus de 70 % dans les exploitations agricoles qui fournissent les produits.

---

**Calcul de l'aide** 20 % du montant HT de l'étude avec un plafond de 10 000 € de subvention par projet et par maître d'ouvrage.

Investissement : aide de 10 % plafonnée à 25 000 € par tranche de 100 kW électrique de puissance, dans la limite d'une subvention maximum de 150 000 €.

*Voir également les dispositions générales en début du guide des aides.*

---

**Dossier à présenter**

- Décision du maître d'ouvrage portant sur la réalisation de l'étude (devis signé, etc.).
- Cahier des charges de l'étude.
- Études préalables pour les demandes liées aux travaux.
- Plan de financement.

---

**Service instructeur** Direction du développement durable et de la mobilité  
Direction de l'environnement  
Service déchets et énergie  
☎ 02 43 59 96 70

---

**Lieu de dépôt  
du dossier** Monsieur le Président du Conseil départemental  
Hôtel du Département  
39 rue Mazagran  
CS 21429  
53014 LAVAL CEDEX